

Marseille, le 02 avril 2021

**Compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°56
qui s'est tenue le vendredi 02 avril 2021 à 14h00
en visio conférence**

Réunion présidée par Jean-Marc **TALBOT**, administrateur provisoire du Département.

Étaient présents : Mouloud ADEL – PR, Isabel DEMONGODIN – PR, Jean-Luc MARI – PR, Rachid OUTBIB – PR, Jean-Marc TALBOT – PR, Basile COUËTOUX – MCF, François-Xavier DUPÉ – MCF, Arnaud LABOUREL – MCF, Julien LEFEVRE - MCF, Jean-Luc MASSAT – MCF, Benjamin MONMEGE – MCF, Rémi MORIN – PR, Noël NOVELLI – MCF, Sana SELLAMI-MCF.

Étaient excusés : Roland AGOPIAN – PAST, Frédéric BÉCHET – PR (procuration B. COUËTOUX)

Étaient absents :

Invités permanents : Laurence MOURET – PR - Doyenne de l'UFR Sciences, excusée

Invités : Cecile CAPPONI -PR, Severine FRATANI – MCF, Emmanuel GODARD – PR.

Secrétaires de séance : Gisèle FIOL

Ordre du jour :

- 1/ Approbation des PV des conseil numéro 51 et 55,
- 2/ Election du Directeur du DII.

1/ Approbation des PV des conseil numéro 51 et 55,

Le PV n° 51 est proposé au vote, adopté à la majorité avec une correction demandé par Rachid Outbib.

- OUI : 12

- NON : 0

- ne prend pas part au vote : 1

Le PV n° 55 est proposé au vote, adopté à la majorité avec

- OUI : 13

- NON : 0

2/ Election du Directeur du DII.

Jean-Marc Talbot rappelle les modalités de vote avant de donner la parole à Djamal Habet.

Le Directeur sera élu suivant les modalités suivantes

- 1^{er} tour : à la majorité absolue des suffrages
- 2nd tour : à la majorité absolue des suffrages
- 3^{ème} tour : à la majorité simple des suffrages

Aujourd'hui, uniquement le directeur sera élu. Il pourra ensuite proposer lors de son premier conseil, un directeur adjoint qui sera élu suivant les mêmes modalités et proposer une nouvelle composition pour le bureau du DII.

La parole est donnée à Djamal Habet.

Il rappelle qu'il a été membre du conseil du département et est content d'y être à nouveau présent. Il rappelle les éléments de sa profession de foi et souligne qu'il envisage une direction collégiale. Il souhaite rapidement proposer au conseil un directeur adjoint, dont le candidat est Jean-Luc Mari, et renouveler les membres du bureau.

Il voudrait renforcer les formations et travailler collectivement pour les orientations futures en laissant de la place à de nouveaux projets, souhaite également préserver et soutenir les relations avec le LIS et aussi Fresnel, les instituts (Archimède, Marseille Imaging) et l'UFR-Sciences. Il a d'ailleurs déjà rencontré la Doyenne avec Jean-Luc Mari. Il souhaiterait ramener de la cohésion et de la tranquillité dans le département. Ouvrir des discussions collégiales et provoquer des assemblées générales pour arriver à une situation où chacun pourrait s'épanouir. Il insiste sur une direction collégiale, où Jean-Luc Mari, s'il est élu en qualité de directeur adjoint, aura une place importante.

La parole est donnée aux membres du conseil.

Benjamin Monmege rappelle que le DII a un souci de masse salariale (manque évident d'enseignants permanents). Quelle stratégie la nouvelle direction compte mettre en place pour y remédier ?

Djamal Habet répond qu'il est difficile de donner une réponse idéale. Dans un premier temps, pour être pragmatique, il est primordial de « remplir la grille ». Il souhaiterait pour cela augmenter le vivier

des vacataires extérieurs pour pallier ce problème. Il indique que certains salariés du privé (ingénieurs) sont intéressés pour venir faire des cours, ce qui leur donneraient aussi de la visibilité. La section 27 est très sollicitée et il souhaite discuter avec l'UFR comment améliorer ce gros manque avec en parallèle l'appui des laboratoires (LIS, Fresnel) et des instituts. Un groupe de travail a été mis en place à l'UFR sur la place de l'informatique au sein de l'AMU.

Jean-Luc Mari complète la réponse de Djamel Habet en rapportant que l'UFR et la Présidence d'AMU sont sensibles à la pénurie de postes en 27 et qu'ils ont entendu le problème.

Arnaud Labourel rapporte les retours de la CNU27 à l'établissement en fin d'année 2020 sur le suivi de carrières. Il a été relevé : « suite à l'examen de l'ensemble des dossiers des enseignants chercheurs en section 27 de votre établissement AMU, la section 27 émet globalement les remarques ci-après : de nouveau la section constate que certains enseignants chercheurs souffrent de l'éloignement des sites géographiques d'enseignements, une unité de lieu pour les laboratoires serait de nature à faciliter les interactions, la fusion des laboratoires continue de générer des inquiétudes qui semblent nécessiter d'adresser en mettant en place des mesures d'accompagnement ».

Quel est votre opinion sur ce retour de la CNU27 ? engager un rassemblement géographique serait-il d'actualité ?

Djamel Habet répond qu'il faut prendre en compte ce retour dans les réflexions. Cependant, dans une université avec une UFR et un laboratoire qui sont multisites, cela paraît difficile à court et moyen termes. Il faudra discuter avec le laboratoire des actions à mener pour mettre en place de telles mesures.

Severine Fratani demande si la future direction a une idée sur l'avenir du Télé enseignement ?

Djamel Habet répond qu'à aujourd'hui il n'a aucun élément à fournir sur cette question.

Isabel Demongodin, remercie Djamel Habet et Jean-Luc Mari pour vouloir porter la direction du département. Elle relève que chacun d'eux sont responsables d'enseignement et demande comment ils voient leurs responsabilités des formations et les responsabilités du département qui les engage sur 4 ans.

Djamel Habet dit qu'il est co-responsable d'un parcours du Master Informatique avec Sana Sellami qui ouvrira à la rentrée 2021. En accord avec elle, il reste sur la première année de lancement puis cèdera sa place de co-responsable. Ce sera identique pour l'alternance en informatique.

Jean-Luc Mari demande si la question porte sur la charge de travail ou sur les conflits d'intérêts ?

Isabel Demongodin répond sur les deux et qu'elle n'est pas favorable pour que les personnes aient des parties pris et des conflits d'intérêts. Elle rappelle que la direction d'un département est une lourde charge même si elle sera pour ce mandat partagée avec un directeur et un directeur adjoint mais qu'également être responsable d'enseignement demande beaucoup de travail.

Jean-Luc Mari répond qu'il appartient à chacun d'assumer les charges qu'ils souhaitent assumer et que la future direction a l'intention de solliciter les membres du conseil. Concernant les conflits d'intérêts il compte et souhaite que les personnes qui estiment qu'il y a des conflits d'intérêts le manifeste.

Emmanuel Godard, parle au titre de l'institut Archimède et demande comment Djamel Habet voit les interactions entre le département et l'institut et également inter disciplines (mathématiques, physiques). Il y a un projet de montage d'une double licence mathématiques/informatique. Est-ce que la future direction est prête à encourager ce projet ? concernant les interfaces de l'institut avec les autres disciplines, comment les envisager avec le département et à l'échelle de l'université.

Djamel Habet sait que l'informatique est très sollicitée et qu'il faudrait faire un travail de coordination

avec les autres disciplines afin d'avoir une vision globale de nos ressources propres ce qui permettrait également de fournir un argumentaire supplémentaire pour les futurs recrutements. Il souhaite que l'informatique ait une forte visibilité et que l'aspect disciplinaire vienne dans un second temps.

Julien Lefèvre, réfléchit beaucoup sur l'impact environnementaux et numériques sur la société. L'informatique dans le futur, alors que c'est une discipline du 21eme, risque de restée « étriquée ». Mais est aussi un facteur accélérateur de la société actuelle mais aussi un facteur à risque. Souhaiterait des commentaires sur l'aspect dialectique.

Djamal Habet pense que la question pourrait même être abordée de façon philosophique. La question de l'informatique et de la consommation du numérique est une difficile. Elle est aussi bien comportementale que liée aux habitudes. Ayant de multiples facettes, la question est difficile à traiter rapidement.

Jean-Luc Massat revient sur les problèmes de moyens de ressources humaines au département. Il rappelle que le département sort d'un conflit important qui a duré plusieurs mois suite des opérations de réduction du nombre d'heures sur un certain nombre de formations. Ces opérations avaient pour objectif de résoudre le problème des ressources humaines du département. Il entend bien la politique de faire intervenir des intervenants extérieurs et de développer les relations avec les entreprises. Néanmoins il a le sentiment que ces solutions (récupérer des ressources humaines extérieures ou augmentation de postes donnés par l'AMU) ne résoudront pas les difficultés. Il demande quelles solutions pourraient être apportées.

Djamal Habet acquiesce sur le fait que les inquiétudes sur le manque de moyens sont fondées. Il pense que ce qu'on doit faire pour nos formations, faire un état des lieux le plus précis possible et discuter collectivement au-delà du conseil sur les priorités et mettre les moyens sur les priorités. Un bilan sera fait en vue de la nouvelle offre de formation qui sera mise en place en 2024. Pour augmenter nos ressources humaines, au-delà des vacataires, ça ne peut pas se faire sans le laboratoire et les instituts à nos côtés et sans une cohésion interne au département.

Jean-Luc Mari complète la réponse de Djamal Habet. Il estime qu'aujourd'hui le département dispose d'un grand nombre d'arguments pour arriver à se faire entendre dans le cadre « d'un plan d'urgence pour l'informatique ».

Rachid Outbib remercie Jean-Marc Talbot et les candidats. Il rappelle que dans le département il y a « Informatique et Interactions » où chacun a ses attentes. Il souligne que la communauté EEA est aussi ancienne que la communauté informatique quoique moins connue et relève qu'il s'est rendu compte lors de réunions, que certains collègues ne connaissaient pas très bien cette communauté. Il souhaite savoir comment la future direction peut aider la communauté EEA pour une meilleure cohésion à travers un cadre pour une meilleure visibilité au sein du département et comment instaurer un meilleur dialogue avec la communauté informatique.

Djamal Habet avoue ne pas disposer d'éléments de réponse immédiats sur l'aide à la cohésion de communauté EEA. Concernant les interactions entre les communautés Informatique et EEA, il suggère de faire en sorte que celles déjà mises en place au sein du laboratoire puissent l'être aussi au niveau des formations. Il aurait besoin de plus de temps pour apporter une réponse plus complète. Noël Novelli revient sur le cumul d'activité et demande si Djamal Habet, qui est également responsable de l'équipe de recherche COALA du LIS, va aussi conserver cette responsabilité. Djamal Habet répond qu'il la conservera.

Noël Novelli ne voit pas comment améliorer la qualité des formations. Il pense que le 1^{er} point pour l'améliorer serait de réduire le nombre d'étudiants à un groupe de TD et de TP, ce qui augmenterait

mécaniquement le nombre de groupes. Ce qui va augmenter les besoins RH, et de ce fait l'enveloppe financière. Il souligne qu'il n'est pas aussi optimiste que le nouveau binôme candidat à la direction. Djamel Habet dit qu'au département nous n'avons pas un souci pour payer des intervenants extérieurs ou des heures complémentaires mais un souci pour recruter des titulaires. Sur la qualité des formations sur les dédoublements des TD et TP, pour avoir des groupes moins importants, est l'un des défis pour lequel il va falloir trouver des solutions.

Noël Novelli demande comment le nouveau binôme compte s'organiser sachant que l'un est localisé sur Saint-Jérôme, l'autre sur Luminy et que les locaux de direction du département sont sur St Charles.

Djamel Habet répond que son bureau de recherche est sur Saint-Jérôme, qu'il enseigne sur la majorité des sites et annonce qu'il sera régulièrement sur le site de St Charles. Il souhaite garder et développer une proximité et une interaction avec l'ensemble des collègues.

Noël Novelli demande si la passation avec Jean-Marc Talbot, directeur sortant, a commencé.

Djamel Habet répond que pas encore.

Jean-marc Talbot revient sur les problématiques des ressources humaine. Il demande au candidat s'il a une idée sur le redéploiement « réaliste et ambitieux » des postes d'enseignants-chercheurs au département, termes utilisés dans la profession de foi.

Djamel Habet répond que si le département arrive à tenir à flot les postes correspondants aux demandes de mutations et aux les départs à la retraite et avoir un ou deux postes supplémentaires chaque année, ce serait un premier niveau « ambitieux et raisonnable » mais il faudrait aussi regarder de près la cartographie exacte de ce qui manque au département pour avoir une idée précise qui permettrait de mettre en place une politique de recrutement.

Jean-Marc Talbot rappelle que depuis un certain temps, il n'y a plus de postes gelés puisqu'on a la possibilité de recruter dessus des ATERs, mais souligne que sur les 8 dernières années il y a eu au département un redéploiement de 7 postes et 1 poste 46-3 et que malgré ça, la situation n'a pas été meilleure ces dernières années.

Benjamin Monmege demande comment le nouveau binôme compte se répartir les rôles et les tâches.

Djamel Habet répond qu'ils souhaitent tous deux maintenir leurs activités de recherche. Dans un premier temps, ils regarderont ensemble les dossiers ce qui leur permettra d'être interchangeable puis ils feront une répartition des tâches. Ils souhaitent également s'appuyer sur le bureau et sur des groupes de travail du Conseil pour répondre aux différents problèmes.

Jean-Luc Mari ajoute que Djamel Habet sera présent au conseil d'UFR et que le binôme permettra d'avoir deux regards différents sur les différents dossiers. Un fonctionnement sur une année leur permettra ensuite de faire un choix sur une répartition des tâches par affinité.

Benjamin Monmege reprend les termes de Djamel Habet sur la volonté d'avoir plus de cohésion, de rétablir la cohésion, la confiance et la sérénité au sein du département ». Il se demande si ce n'est pas déjà le cas, et s'il y a réellement un problème de cohésion, de confiance et de sérénité, alors quelle serait la stratégie à mettre en place pour rétablir l'équilibre.

Djamel Habet répond qu'un constat, partagé par un certain nombre de collègues, a été fait lors de précédentes réunions et l'espace d'échange « mattermost » et qu'une amélioration pourrait être atteinte. La bonne ambiance pourra être réinstaurée par la bonne pratique des responsabilités de chacun.

Jean-Luc Mari ajoute que se voir plus souvent, gérer les affaires courantes plus régulièrement et de

manières plus courtes permettraient d'avancer.

Djamal Habet souhaite instaurer une communication directe et collective sans non-dits.

Jean-Luc Mari pense que le fait qu'un binôme prenne la direction est une bonne chose qui permettra également différents échanges suivant les affinités des uns et des autres.

Benjamin Monmege demande si en vue des futures élections et dans l'idée que le binôme s'engage pour un mandat de 4 ans, la nouvelle direction souhaite constituer une liste du conseil.

Djamal Habet répond qu'ils sont bien tous deux candidats pour un mandat 4 ans et qu'ils ont pour objectif de constituer une liste unique.

Jean-Marc Talbot relève que si l'on veut consolider la discipline informatique au sein de l'AMU, il faut passer par le rayonnement de la recherche or pour cette discipline on manque de marqueurs d'excellences (bourses ERC, médailles du CNRS, ratio chercheurs/enseignants-chercheurs très faible). Il demande à Djamal Habet ce qu'il attend du laboratoire pour soutenir la discipline informatique au sein d'AMU.

Djamal Habet répond pour que l'informatique soit rayonnante au sein d'AMU, il attend du laboratoire pour un vrai travail de collaboration et une cohésion avec le département. La discussion pourrait être plus large pour partager une vision commune.

Emmanuel Godard rebondit sur ce point, sur les aspects fondamentaux et appliqués de la recherche, et demande quelles seraient les visions en termes de formations.

Djamal Habet répond que pour lui il n'y a pas de dichotomie entre le fondamental et l'appliqué et considère qu'il ne doit pas y avoir de cloisonnement mais plutôt de l'interdisciplinarité.

Emmanuel Godard demande proportionnellement quelle serait la part des enseignements fondamentaux et appliqués en informatique ?

Djamal Habet répond qu'il ne lui est pas possible de le quantifier ou de le chiffrer aujourd'hui.

Emmanuel Godard évoque l'annonce de la création de l'Agrégation informatique.

Benjamin Monmege parle également du Capes informatique, mais il n'y a toujours pas de capes Informatique à l'AMU. Cette formation n'est pas portée par le DII mais gérée par INSPE qui de ce fait aura besoin des enseignants-chercheurs du département pour pouvoir faire les aspects plus disciplinaires et moins didactiques de l'informatique. Est-ce que ce serait opportun que le département partage un peu ses forces si jamais c'était demandé un jour ?

Djamal Habet répond que si on peut intervenir, le DII pourra de ce fait contribuer à la qualité de la formation des diplômés de l'INSPE. Concernant nos moyens, ça pourrait aussi être un autre élément de discussion, qui permettrait, au-delà de contribuer au service public, d'être concrétiser par des postes EC pérennes.

Jean-Marc Talbot interroge sur la partie financière. Il rappelle que les finances du département, hors crédits CFA, sont essentiellement la dotation UFR, la collecte de la Taxe d'Apprentissage et les crédits de la formation continue dont l'ensemble du budget est géré globalement sans distinction de formation. La volonté de certains responsables de formations serait d'avoir une gestion plus directe de leurs crédits FC comme les crédits CFA. Quel est votre point de vue sur la question ?

Djamal Habet compte dans un premier temps sur une solidarité avant d'aborder une mutualisation ou une globalisation du budget qui demandera des discussions. Il faudra faire un état des besoins pour pouvoir mettre en place une politique financière dans la collégialité.

Rachid Outbib dit que ce point là n'a jamais été vraiment abordé avec l'équipe sortante et est content que le point soit abordé.

François-Xavier Dupé parle des relations avec la DOSI. Il rappelle que certains collègues maintiennent des serveurs informatiques hébergés par la DOSI, ce qui demande du travail et de l'argent. Il demande comment la future direction voit la continuité de ce matériel pédagogique sachant qu'un des serveurs n'est plus sous garantie et la relation avec la DOSI par rapport à cela ?

Djamal Habet répond qu'il faudrait renforcer les discussions avec la DOSI pour établir des modalités de fonctionnement plus adaptées aux besoins en enseignement. Il se demande s'il ne faudrait pas rémunérer les collègues qui se chargent de la maintenance et rajoute qu'il faudra en discuter.

Jean-Marc Talbot propose de procéder au vote.

Djamal Habet et Jean-Luc Mari sont invités à quitter la réunion pendant le vote.

Isabel Demongodin demande à Jean-Marc Talbot comment va se passer le tuilage ?

Jean-Marc Talbot répond qu'il informera Djamal Habet des dossiers en court et qu'il restera probablement dans l'allias de direction pendant quelques semaines pour éclairer la future direction sur les dossiers en cours. Ce qui avait été fait avec Edouard Thiel, son prédécesseur.

Plusieurs membres du conseil du département remercient chaleureusement Jean-Marc Talbot pour son investissement durant ces deux années et demi comme directeur du département. Ils lui souhaitent aussi une très bonne continuation pour ses nouveaux projets.

Jean-Marc Talbot remercie l'ensemble des collègues. Il indique aussi qu'il a beaucoup apprécié de travailler avec Gisèle Fiol. Il souhaite que la future direction du département soit vigilante à la charge de travail qui lui incombe.

Candidat : Djamal HABET, PR.

Vote à bulletins secrets : 15 votants dont 1 procuration

Djamal Habet est élu au 1^{er} tour avec :

- 10 voix Pour
- 5 bulletins Blanc

Djamal Habet est élu directeur du DII.

La prise de fonction sera effective à compter du 06 avril 2021.

Djamal Habet et Jean-Luc Mari réintègrent la séance.

Jean-Marc Talbot félicite Djamal Habet pour son élection à la direction du département et lui laisse le soin de faire élire le directeur adjoint lors d'un prochain conseil.

Djamal Habet remercie l'ensemble des membres du conseil pour leur confiance.

La séance est levée à 17h15.